

## **RAPPORT N°183 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 15 JUIN 2019**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 8 au 15 juin 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de la période parmi lesquelles trois (3) corps retrouvés flottant dans une rivière et un homme non identifié abattu par des agents de police à Bujumbura.

Le rapport évoque aussi les violents coups assénés par des membres de la milice imbonerakure à trois (3) militants du parti d'opposition CNL. Deux (2) des victimes sont hospitalisées.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Sos-Torture/Burundi a appris la découverte de corps de trois (3) hommes dans la rivière Rumpungwe sur la colline Nyamusasa, commune Kinyinya, province Ruyigi (Est du pays) le 8 juin 2019. Les victimes n'ont pas été identifiées.

Sos-Torture/Burundi note que l'administration de Kinyinya a ordonné l'enterrement des victimes, sans permettre des enquêtes préalables qui auraient permis de les identifier ainsi que de déterminer les circonstances de leur mort.

- Des individus non identifiés ont assassiné Jean Marie Bukuru dont le corps a été découvert au quartier Rohero II, zone Rohero, commune Mukaza (centre de la ville de Bujumbura) le 9 juin 2019. Des témoins rapportent que le corps de la victime se trouvait à l'arrière d'un véhicule.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bujumbura n'a identifié aucun suspect à ce jour.



Le corps de la victime, M. Bukuru, lors du constat des agents de police



Le véhicule dans lequel le corps de la victime a été retrouvé

- Des individus non identifiés ont assassiné Alexis Niyongabo dont le corps a été découvert sur la colline Kabuye, commune et province Bururi (sud du pays) le 13 juin 2019. Des proches rapportent que la victime était un enseignant du Lycée Bururi.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bururi n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus armés ont abattu un homme dans la zone Kinindo, commune Muha (sud de la ville Bujumbura) sur l'une des principales routes menant dans cette zone, l'avenue Mwezi Gisabo connu sous le nom de la route Bujumbura-Rumonge le 10 juin 2019 dans la nuit. Des témoins rapportent avoir entendu des cris d'appel au secours de la victime ainsi que des coups de feu. Les auteurs de l'assassinat portaient des uniformes de la police burundaise et étaient dans un pick up de la Police Nationale du Burundi.

Sos-Torture/Burundi note que la victime n'a pas été identifiée, ni ses bourreaux à ce jour.

## 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont violemment tabassé Vincent Ndikumana, Jean Baptiste Shirangabo et Fabrice Sendegeya sur la colline Gitwenzi, commune Ntega, province Kirundo (nord du pays) le 9 juin 2019. Des proches rapportent que les victimes sont tous des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté). Ils ont été attaqués dans un bar où ils partageaient un verre.

Sos-Torture/Burundi note la violence des coups et blessures qui ont causé l'hospitalisation en urgence de deux des victimes. La complicité de la police et du parquet envers les actes commis par les miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD est aussi relevé. Aucune action judiciaire ni enquête n'ont été entamées bien que les auteurs des coups et blessures aient été identifiés. Il s'agit des miliciens Murengerantwari, Édouard Mberamiheto et Innocent Nshemezimana.



Les trois militants du parti CNL tabassés par des imbonerakure, deux sont dans un état critique

### 3. Situation alarmante des détenus du cachot de police de Rumonge

Sos-Torture/Burundi a appris de plusieurs sources le surpeuplement alarmant du cachot de police du commissariat de Rumonge (sud-ouest du pays). En date du 14 juin 2019, cinquante (50) détenus étaient entassés dans une même cellule trop étroite ; sans possibilité de dormir et avec tous les risques de maladies contagieuses liés aux mauvaises conditions d'hygiène.

Sos-Torture/Burundi note que parmi ces personnes détenues figurent un très grand nombre de membres du parti d'opposition CNL, victimes d'arrestations en cascade depuis l'agrément de ce parti. Des proches des détenus rapportent que les lenteurs dans la préparation des dossiers par la police judiciaire constituent l'une des raisons de ce surpeuplement du cachot. Sos-Torture/Burundi relève ici la confirmation des cas d'arrestations arbitraires car la police ne parvient pas à



prouver les accusations, et établir les charges retenues contre ces citoyens Burundais membres de l'opposition politique.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.